

Justificatif généré le 20/12/2024

Support de parution :
Date de parution : 20/12/2024
Département : Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/757427
N° d'annonce : 757427

OPCI Aberdeen Balanced France

Société de placement à prépondérance immobilière à capital variable sous la forme de SAS au capital social de 8 000 100 Euros au capital variable de 500 000 Euros

Siège social : 19 Avenue de l'Opéra 75001 PARIS

817 469 331 RCS PARIS
SOCIETE ABSORBANTE

ABERDEEN BALANCED FRANCE 2

EURL au capital de 5 500 001 Euros

Siège social : Siège social: 8 Avenue Hoche 75008 PARIS

499 983 799 RCS PARIS
SOCIETE ABSORBEE

Aux termes des décisions du Président en date du 17 Décembre 2024, il a été constaté que la fusion de la Société OPCI Aberdeen Balanced France et la société Aberdeen Balanced France 2, par voie d'absorption de la société Aberdeen Balanced France 2 par la Société OPCI Aberdeen Balanced France a été définitivement réalisée ce jour, le 17 décembre 2024, conformément aux dispositions du traité de fusion signé le 4 novembre 2024.

Et il a été décidé de la radiation de la société Aberdeen Balanced France 2.

Mention sera faite au RCS de PARIS pour la société absorbante OPCI Aberdeen Balanced France et la société ABERDEEN BALANCED FRANCE 2 société absorbée sera radiée.

Le Président

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeVvjHmdq

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeVvjHmdq>

